

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 7 février 2019

Le « Grand Débat », c'est tous les jours !

La parole des citoyen-ne-s doit pouvoir s'exprimer tout au long d'un mandat. L'exercice démocratique ne peut se réduire en effet à un bulletin de vote mis dans une urne, ni à un « grand débat » sur un temps restreint.

Fidèles à cette idée de la démocratie représentative continue, nous avons entrepris dès le début du mandat plusieurs expérimentations :

- **Le Conseil Territorial** : instance démocratique permettant aux associations, collectifs d'habitants, conseils de quartier, etc. de siéger aux côtés des élu-e-s en conseil d'arrondissement et d'interpeller le politique sur des sujets très divers ;
- **Les rendez-vous citoyens** : tous les trois mois depuis 2014, nous tenons des rencontres dans les cafés de nos quartiers, pour échanger avec des habitant-e-s sur des problématiques du quotidien ;
- **La revue contributive A1*** : contre-pied d'une revue municipale traditionnelle vantant les actions d'une collectivité, A1 donne la parole d'abord aux acteur-ric-e-s du territoire : artistes, représentant-e-s associatifs, intellectuel-le-s, habitant-e-s, forces économiques, ...
- Différentes instances participatives comme **le Conseil d'Arrondissement des Enfants** ou **le Conseil des Aînés**, pour permettre à chacun, quel que soit son âge, de participer à l'organisation de la vie de la cité et d'être pleinement considéré ;
- **Un cahier d'expression citoyenne**, mis en place le 8 décembre 2018, restera désormais à la disposition de chacun-e à l'accueil de la Mairie du 1^{er} arrondissement.

Ainsi, élu-e-s du 1^{er} arrondissement nous prenons part, depuis plusieurs années, à la mise en forme d'une parole politique citoyenne et collective. Dans cette période de « Grand Débat National » nous rappelons que ces outils sont à la disposition de toutes et tous.

Nathalie PERRIN-GILBERT

Maire du 1^{er} arrondissement

Elliott AUBIN

Adjoint délégué à l'information auprès
des citoyens et à la vie associative

Par ailleurs, nous restons à disposition des citoyen-ne-s et associations qui souhaiteraient mettre en place un temps public dans le cadre du grand débat. Il est également possible de contribuer via la plateforme numérique <https://granddebat.fr/> ou via le numéro vert (gratuit) 0800 97 11 11.

* Les vœux de la revue A1 auront lieu le mercredi 13 février à 18h à la Mairie du 1^{er} (2, place Sathonay).